



Négociation RJF

## **Ne boudons pas notre victoire !!!**

*L'intersyndicale signe l'accord d'organisation du dialogue social ORANO Cycle La Hague puisqu'entre autre, il maintient en l'état l'option de récupération en temps des Jours Fériés pour 2018 et 2019 soit deux ans de gagnés pour les salariés en régime posté 5x8...*

### **Ne pas oublier d'où on vient**

Il ne faut surtout pas oublier qu'à l'origine du sujet de la Récupération des Jours Fériés, en novembre 2017, la Direction souhaitait supprimer purement et simplement la possibilité de récupérer les jours fériés en temps. Cette décision arbitraire a été combattue dès le départ par l'intersyndicale : CFDT, CGT et UNSA/SPAEN, alors que d'autres jouaient la collaboration avec la Direction. Il aura fallu une forte mobilisation des salariés et l'arrêt des installations pour contraindre la Direction à ouvrir une négociation.

Il aura fallu également l'intervention de la Direction Générale (DG) d'ORANO après 7 semaines de grève pour que la Direction locale retrouve un peu de lucidité. Cet arbitrage de la DG provoqua : la suspension de la grève, l'ouverture d'une médiation suivie d'une négociation, pour aboutir à l'accord d'organisation du dialogue social ORANO Cycle La Hague 2018 - 2019.

### **Répondre aux besoins des salariés**

Au delà du sujet des RJF, le conflit a révélé un mal-être sur l'établissement notamment pour les salariés en régime posté 5x8. Ce phénomène n'épargne malheureusement personne, il nous faut redonner du sens à notre activité, à notre travail, faire reconnaître nos compétences...

Ce nouvel accord tente de répondre à cela en établissant un calendrier social.

En premier lieu les organisations syndicales veulent retrouver un suivi exhaustif et une visibilité totale sur le gréement des effectifs.

Alors seulement nous pourrons discuter des RJF !!!

La CFDT défendra avec détermination dans la future négociation le maintien du choix pour les salariés postés

de récupérer totalement ou partiellement en temps de repos les jours fériés.

Quoi qu'il en soit et quel que soit le résultat de la négociation sur les RJF, il est déjà acté que les pratiques en vigueur pour 2018, seront reconduites en 2019. Ne boudons pas cette victoire, la reconduction des options « RJF » pour deux ans est le résultat de votre détermination à ne rien lâcher...

Pour terminer, cet accord fixe (et c'est une nouveauté sur l'établissement) les négociations qui devront être abordées l'année suivante.

D'ores et déjà, la CFDT inscrit les négociations sur : les référents techniques, la reconnaissance des parcours professionnels chez PSM, la reconnaissance du tutorat, le rattrapage salarial des jeunes embauchés... comme ses priorités.

En résumé cet accord est le résultat de votre mobilisation, il amorce un nouveau dialogue social sur l'établissement. Tout cela a été rendu possible par l'intersyndicale : CFDT, CGT et UNSA/SPAEN qui a encadré le conflit, fait des propositions, maintenu un échange permanent avec les salariés au travers des Assemblées Générales...

Malgré nos différends syndicaux, il nous faut saluer le respect de chacun dans l'intersyndicale.

Il nous faut enfin noter que l'accord ne règle pas les litiges sur les congés imposés, ce sujet reste une des préoccupations de l'intersyndicale qui n'exclut pas d'ester en justice si une solution négociée n'est pas trouvée avec la Direction.

*Rien n'est écrit à l'avance, les seuls combats que nous perdons sont ceux que nous ne faisons pas !!!  
La CFDT s'inscrit avec pragmatisme dans cette philosophie, privilégiant au maximum la négociation pour aboutir... Si vous partagez nos résultats : CFDTez vous !!!*